



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER

Croquez 2015
À pleines dents,
Laissez libre cours à tout votre
talent
Pour que jour après jour,
Cette nouvelle année
Vaille le détour

Très belle Année à tous !!!



ECOLE

Une fête de Noël sous le signe Du développement durable...

P. 10-11



AGENDA

Vente de bois

P. 14-15



TRAVAUX

Construction de la salle Multi-activités

P. 8-9



MAIRIE PRATIQUE

Des services à votre service !

Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

En dehors de ces horaires, merci de convenir d'un rendez-vous au préalable en contactant la secrétaire par téléphone ou courriel.

Trésor public de Bouxwiller :

15, rue des Mines

67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.70.70.15

Fax : 03.88.70.71.28

!!!Nouveaux horaires d'ouverture :

Les matins : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le lundi et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Fermé les après-midi de mardi, mercredi et vendredi.

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern

67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Tous les AM du lundi au samedi de



Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'aimerais pouvoir voir cette nouvelle année avec optimisme car avec les événements récents, les morts qui sont pleurés, pour qui, pourquoi?...Le redécoupage des cantons, des régions, pour qui, pourquoi?

Les 22 et 29 mars prochains, nous sommes invités à élire les candidats aux élections cantonales, pardon, départementales pour le nouveau canton de Bouxwiller. Mais plus le canton actuel que nous connaissions depuis belle lurette, mais un canton qui ira de Bouxwiller à Handschuheim, qui englobera les cantons de Hochfelden et de Truchtersheim, mais perdra Ingwiller et d'autres villages alentours. Et notre Communauté de Communes sera tirillée entre les communes du canton de Bouxwiller et celles du canton d'Ingwiller allant jusqu'à Sarre-Union?..Et cette grande « union » entre les régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes?? A qui les maires devront s'adresser pour les subventions, à Strasbourg, à Nancy, à Metz ou encore à Reims?? Combien de kilomètres devront nous faire pour les réunions qui se font actuellement à Strasbourg?

Sans oublier les réductions drastiques des subventions de l'état pour les communes, les intercommunalités...Comment investir s'il n'y a plus de ressources, que vont devenir les entreprises du BTP dont les communes sont les fournisseurs à hauteur de 75%?

Ces questions n'ont aucune connotation politique, mais sont des questions que tout un chacun peut se poser, des questions de bon sens.

Dans notre commune, les gros investissements sont budgétés et nous ferons en fonction des recettes qui nous seront attribuées dans les années à venir.

Début de ce mois, l'orgue de l'église protestante a été démontée et fera peau neuve, et si vous vous promenez en direction d'Obermodern, vous pourrez vous rendre compte de l'état d'avancement de la construction de notre nouvelle salle. Est-ce qu'elle sera opérationnelle pour la rencontre des 4 KIRRWILLER?? Devrons nous reporter l'événement d'une année?? Nous vous tiendrons au courant.

Ce bulletin d'information trimestriel deviendra dorénavant semestriel, mais vous pourrez continuer à voir en direct toutes les informations de Kirrwiller sur notre site régulièrement mis à jour.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2015, beaucoup de bonheur, de joie et une bonne santé et jetons la sinistrose au panier.

Plus d'informations sur le nouveau site internet de la commune :

ETAT CIVIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Mme **GRAFF Irène**, née le 03.01.1930- 85 ans
Mme **BECKER Madeleine**, née le 05.01.1926 - 89 ans
Mme **FISCHER Anne**, née le 06.01.1921- 94 ans
M. **BOOSS Roger**, né le 11.01.1937 - 78 ans
Mme **STOLTZ Marguerite**, née le 29.01.1929 - 86 ans
Mme **KERN Marthe** née le 30/01/1937 - 78 ans
Mme **ULRICH Madeleine**, née le 10.02.1929 - 86 ans
M. **KLIPFEL Bernard**, né le 03.03.1942—73 ans
Mme **SCHAEFFER Marguerite**, née le 06.03.1931 - 84 ans
M. **JACOB Georges**, né le 16.03.1928 - 87 ans
Mme **FRONTEAU Yvette**, née le 19.03.1923 -92 ans
Mme **BONNEVILLE Claire**, née le 23.03.1937 - 78 ans
M. **ETLING Jean**, né le 28.03.1928 - 87 ans
Mme **ANDRES Anne-Marie**, née le 29.03.1940—75 ans
Mme **BECKER Marianne**, née le 01.04.1939 - 76 ans
Mme **BAUER Anneliese**, née le 04.04.1941—74 ans
M. **BECKER Gérard** , né le 04.04.1932 - 82 ans
M. **WEIBEL Jean-Pierre**, né 05/04/1940 - 75 ans
M. **HUTT Daniel**, né le 11.04.1935 - 80 ans
Mme **GEBHARDT Marlise**, née le 14/04/1940—75 ans
Mme **BOURNIQUE Linette**, née le 23.04.1926- 88 ans
Mme **JAUNIAUX Agnès**, née le 28/04/1944—71 ans
M. **BONNEVILLE Jean-Paul**, né le 06/05/1940—75 ans
M. **SCHOLLER Georges**, né le 15/05/1939—76 ans
Mme **KRIEGER Noémi**, née le 29/05/1926—89 ans
Mme **MATT Suzanne**, née le 31/05/1939—76 ans
Mme **ROTHAN Madeleine**, née le 12/06/1925—90 ans
M. **ANDRES René**, né le 25/06/1939—76 ans

Von Herzen alles
Gute, Gesundheit und
Kraft



GRAND ANNIVERSAIRE

Le 3 janvier **Mme GRAFF Irène** a eu le plaisir de fêter son 85ème anniversaire. M. Le Maire et les adjoints se sont joints à elle pour souffler les bougies et en ont profité pour lui remettre un bel arrangement floral en lui présentant les meilleurs vœux de longue vie et de santé de la part du conseil municipal.

DECES

Nos sincères condoléances
à la famille de :



* **M. WEIS Georges**
décédé à STRASBOURG le 18 décembre 2014



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 octobre 2014

1°) Contrat assurance VILLASSUR :

Considérant le faible nombre de sinistres déclarés par la commune, une réduction de la cotisation est proposée, tout en intégrant le bâtiment MJC. La cotisation annuelle s'élèverait à 6.624,- € contre 7.243,40 € TTC actuellement.

Il est décidé d'APPROUVER A L'UNANIMITE la proposition de Groupama pour le contrat d'assurance VILLASSUR regroupant les garanties de l'ensemble des bâtiments communaux dont la MJC, pour un montant de 6.624 € TTC annuel et de transférer les contrats eau et électricité actuellement au nom de la MJC, à la commune, dès que ceux-ci auront été actés par le SDEA et par Electricité de Strasbourg

Les consommations eau et électricité proportionnellement relevées pour l'utilisation d'une partie de la MJC au titre de base vie, seront imputées sur le compte prorata du chantier de construction de la nouvelle salle.

2°) Salle des fêtes – Devis SDEA raccordement eau potable :

Il est décidé d'APPROUVER A L'UNANIMITE le devis du SDEA d'un montant de 4.380,-€ TTC pour l'installation du branchement particulier d'eau potable de la nouvelle salle des fêtes. Les travaux comprennent le piquage sur la conduite existante, la pose de 3 mètres de tuyau, l'installation d'un dispositif de comptage dans un regard béton, à implanter en limite de propriété et les travaux de terrassement et de remise en état nécessaires. A ce montant s'ajoutent les frais d'accès qui s'élèvent actuellement à 180,-€ TTC.

3°) Salle des fêtes - Devis éclairage public parking et abords salle :

Il est décidé d'APPROUVER A L'UNANIMITE le devis de SOBECA d'un montant de 31.981,86 € HT relatif aux travaux d'éclairage public du parking de la nouvelle salle des fêtes, sous réserve d'acceptation du devis par la Communauté de Communes du Pays de Hanau. La prestation comprend notamment, les travaux de fouille, les socles, 4 ensembles PIXEL double feu modèle ECLATEC et 3 ensembles PIXEL simple feu modèle ECLATEC ainsi qu'une armoire éclairage public. Les luminaires seront positionnés à une hauteur de 5 mètres. Un interrupteur manuel est prévu sur l'armoire EP pour le régime permanent.

La Communauté de Communes du Pays de Hanau financera les travaux, charge à la Commune de lui reverser 50% de la dépense HT 2 ans après la réalisation des travaux. Ces travaux devraient être réalisés courant 2015 et leur financement sera donc à prévoir au BP 2017. Si l'occasion se présente, la partie génie civil de ces travaux sera mutualisée avec d'autres travaux afin de réduire les coûts.

4°) Demande de la Fabrique d'Art pour installation panneaux :

Mme et M. DEFERT de la Fabrique d'Art, sollicitent l'accord de la commune pour la mise en place de panneaux publicitaires à l'effigie de leur commerce, en entrée de village sur un terrain appartenant à la commune. Considérant les termes d'un courrier réceptionné de la part de la DDT quant à la réglementation des dispositifs publicitaires et qui rappelle que dans les communes qui ne sont pas dotées d'un règlement Local de Publicité, l'instruction des demandes d'autorisation préalable ainsi que la police de l'affichage publicitaire, sont de la compétence de M. Le Préfet du Département., **il est décidé A L'UNANIMITE**, de vérifier si un ou des terrains communaux appropriés peuvent être mis à disposition pour y implanter des panneaux publicitaires et le cas échéant, de demander à Mme et M. DEFERT de déposer la demande d'autorisation préalable qui s'y rattache, auprès des services de la Préfecture.

5°) Noël des enfants :

Par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, il est décidé d'offrir un bon d'achat de 13,-€ valable auprès de Helfrich Farrjop ou Lilébul à tous les enfants domiciliés dans la commune dont la date de naissance est comprise entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2011.

6°) Partenariat Fondation du Patrimoine et Commune pour relevage de l'orgue de l'église protestante :

Une réunion sur site a eu lieu pour les travaux de relevage de l'orgue de l'église protestante, en présence des élus, des représentants de la paroisse et de la Fondation du Patrimoine. La Fondation a donné son accord pour la prise en compte du dossier, un document de souscription est donc entrain d'être finalisé pour formaliser ce partenariat. (voir page 13).



Concert organisé en faveur de la restauration de l'orgue

Plus d'informations sur le nouveau site internet de la commune : www.kirrwiller.eu

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 décembre 2014

1°) Salle des fêtes—Test d'étanchéité :

Il est décidé à l'UNANIMITE d'approuver la proposition de la Sté Air Test 3^E de CHATENOIS, pour la réalisation de 2 tests d'étanchéité à l'air du projet de construction de la nouvelle salle multiusages, pour un montant de 950,-€ HT. Un premier test d'étanchéité à l'air courant de chantier s'effectuant sur le bâtiment hors d'eau/hors d'air afin de détecter l'ensemble des fuites d'air et pouvoir les corriger avant les travaux de finition, un second test d'étanchéité à l'air final, en fin de travaux, à réception du bâtiment. Dans le cadre de cette construction RT 2012, le test est assorti d'un rapport qui fait office de certificat à envoyer à l'organisme correspondant.

2°) Modification des Indemnités de fonction du Maire :

Considérant que M. Le Maire perçoit également une indemnité de fonctions pour son mandat de Vice Président de la Communauté de communes du Pays de Hanau et que l'application du décret n°2013-362 générerait à compter de 2015, des charges patronales importantes supplémentaires pour la commune en maintenant l'indemnité à son taux actuel. L'assujettissement intervient lorsque le montant des indemnités de fonctions, dépasse une fraction de la valeur du plafond de la sécurité sociale, fixée à 50%, ce qui correspond pour 2014, à un montant d'indemnité supérieur à 1.564,50 € pour 2014.

Après délibération, il est décidé A L'UNANIMITE d'approuver la révision à la baisse de l'indemnité du Maire de fixer le taux à 23% de l'indice brut 1015 à compter du 1^{er} janvier 2015

3°) Modification Durée Hebdomadaire de Service Adjoint Administratif :

Considérant l'augmentation croissante de la charge de travail dévolue aux services administratifs, il est nécessaire de procéder à la modification de la durée hebdomadaire de service du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe occupé par Mme HIRLIMANN Annabelle.

Il est décidé à l'UNANIMITE de modifier le poste de adjoint administratif principal de 2^{ème} classe avec un coefficient d'emploi de 23 / 35èmes. Le nouveau coefficient d'emploi de ce poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera de 25/ 35èmes à compter du 1^{er} janvier 2015.

4°) Reconduction CDD Adjoint Technique 2^{ème} classe :

Il est décidé A L'UNANIMITE de reconduire Mme LAPP au poste d'adjoint technique 2^{ème} classe en charge du nettoyage des locaux communaux à compter du 6 janvier 2015 pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 5 janvier 2016.

5°) Versement d'un fonds de concours de la Commune de Kirrwiller à la Communauté de Communes du Pays de Hanau pour les investissements réalisés en 2012 en matière d'éclairage public :

Il est décidé A L'UNANIMITE de VERSER à la Communauté de Communes du Pays de Hanau un fonds de concours communal d'un montant de **1.322,36 €** pour les investissements qu'elle a réalisés dans la commune en 2012 en matière d'éclairage public et **d'amortir** cette dépense sur 1 an en 2015.

6°) Décompte charges logement communal :

Considérant les relevés effectués en fin d'année et les livraisons de fuel réceptionnées courant 2014, le décompte des charges du logement communal situé 35, rue Principale, fait état d'un trop facturé de 336,51 €.

Il est décidé A L'UNANIMITE de procéder à l'annulation de 336,51 € sur le titre de recettes émis en début d'année quant aux charges du logement communal.

7°) Classe verte RPIC Kirrwiller-Bosselshausen :

Il est décidé A L'UNANIMITE d'attribuer une subvention de 30,-€ par élève domicilié à Kirrwiller, soit 6,-€ par jour, à titre de subvention à la classe verte du cycle 3 qui se tiendra à Chevillon du 7 au 11 avril 2015.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

8°) Présentation du rapport annuel 2013 du SICTEU : Mme ROTH, déléguée du SICTEU pour la commune, présente les points forts du rapport :

Le SICTEU traite annuellement 1.545.043 m³ pour 15 communes.

* Prix moyen de l'assainissement au m³ de 1,22 € HT, le nombre d'abonnés est de 3.519 (+1,3%)

- part fixe : 35 € HT/ab/an

* le volume moyen soumis à redevance d'assainissement s'établit à 440.488 m³ contre 446.903 m³ en 2012 et 444.307 m³ en 2011

*La commune de Kirrwiller comprend 4.393 mètres linéaires de canalisations d'eaux usées et 921 mètres linéaires de canalisations « eaux pluviales », 3 déversoirs d'orage et 133 regards. Les interventions significatives sur la commune comprennent essentiellement des vidanges de bouches d'égout (202 interventions) et le rinçage de canalisations par haute pression (557 mètres linéaires). 2 débouchages de branchement de particuliers ont été nécessaires.

* En 2013, on note une hausse sensible des volumes traités qui s'explique par une forte pluviométrie. En effet, 38 % des débits entrants à la station étaient au-dessus du débit nominal avec des pointes pouvant atteindre 2 fois la valeur nominale. La production de boue a été de 871 tonnes en 2013 contre 1.035 tonnes en 2012

* 90% de la pollution est éliminée par la station et les rejets ont été conformes pour l'ensemble des paramètres analysés. L'ensemble des boues a pu être utilisé comme engrais en épandage agricole, donc pas de compostage en 2013. Mais cette augmentation a nécessité 100 pressées supplémentaires entraînant une augmentation de la consommation d'énergie de 11.39 %. Par ailleurs, 31 tonnes de sable ont été extraites du réseau d'assainissement contre plus de 42 tonnes en 2012. Ce sable étant généré par les coulées de boues dues aux fortes pluies de ces dernières années.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2013.

9°) Approbation du contrat de territoire du Pays de Hanau 2014-2016 :

M. Le Maire expose dans le détail les objectifs et les orientations du contrat de territoire du Pays de Hanau qui sera signé prochainement par le conseil Général du Bas-Rhin avec les communes et la Communauté de communes.

Il rappelle que ce 2^{ème} contrat de territoire définit comme le précédent, mais pour une durée de 3 ans, les aides apportées par le Conseil Général aux opérations d'investissement des communes et intercommunalités. A ce titre, les projets prioritaires portés par la commune sont inscrits dans ce contrat pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Il indique que le Conseil Général a approuvé les termes de ce contrat lors de sa commission permanente du 1^{er} décembre 2014. Il sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer ce document.

En ce qui concerne plus particulièrement la commune de KIRRWILLER, les projets retenus sont : la construction de la nouvelle salle des fêtes avec une subvention prévisionnelle de 192.390,-€ et la réfection complète de l'orgue de l'église protestante avec une subvention prévisionnelle de 16.130,-€

Après délibération il est décidé A L'UNANIMITE d'approuver le contrat de territoire du Pays de Hanau conclu pour la période 2014-2016 et d'autoriser M. Le Maire à signer ce contrat.

DATES DES PROCHAINES COLLECTES DU SANG

Centre Culturel Marie Hart à Bouxwiller

Mardi 7 avril

Mardi 16 juin

Mardi 8 septembre

Mardi 3 novembre

Le Président de l'Association des donneurs de Sang Bénévoles, remercie tous les donneurs et lance un appel pour que de nouvelles personnes viennent donner leur sang lors des collectes organisées à Bouxwiller. Merci de venir nombreux, votre geste peut sauver des vies.

Dans notre prochaine édition, un article sera consacré aux donneurs qui seront honorés lors de la réception de ce 25 janvier.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2014 la population s'est réunie devant le Monument aux Morts pour célébrer le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice.

pour célébrer le

La levée du drapeau par les Pompiers locaux a été suivie par un émouvant discours du Maire relatant l'horreur de la Grande Guerre ayant coûté la vie à 18 Kirrwillerois, dont 16 ont leur nom gravé sur le Monument aux Morts de la guerre de 14-18.

Des récentes recherches menées pour la commémoration du 100^{ème} anniversaire du déclenchement de la première guerre mondiale, nous ont faites découvrir deux autres victimes kirrwilleroises de ce conflit:

- * **MEHL Charles** , soldat au 1er Régiment Étranger tombé le 16 octobre 1914 à Taourut, Maroc,
- * **LUTZ Jean-Baptiste**, soldat au 3^{ème} Régiment de Zouaves tombé quatre ans plus tard, le 16 octobre 1918 à Taza, Maroc.

Le traditionnel dépôt de gerbe a précédé la Marseillaise entonnée par les élèves de l'école et reprise en chœur par l'assemblée. Paul et Jean LIENHARD, deux jeunes de Bosselshausen, ont interprété le chant des partisans et la cérémonie s'est achevée sur une note festive autour du traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



Moment de recueillement devant le monument



La Marseillaise entonnée par les enfants.



Paul et Jean, devant de jeunes auditeurs très attentifs



Le partage du verre de l'amitié



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE



Réalisation par la société **SOTRAVEST** des semelles de fondations isolées et filantes en béton armé destinées à reprendre la charge de l'ouvrage; Avec la confection des longrines le contour de la salle se dessine peu à peu. Le chantier se poursuit comme prévu avec la construction du voile en béton armé, cette structure nous renseigne sur la hauteur du bâtiment et son étendu. Ce mur sépare l'espace festif de la partie plus technique comprenant la cuisine, les sanitaires, et les salles de rangement;

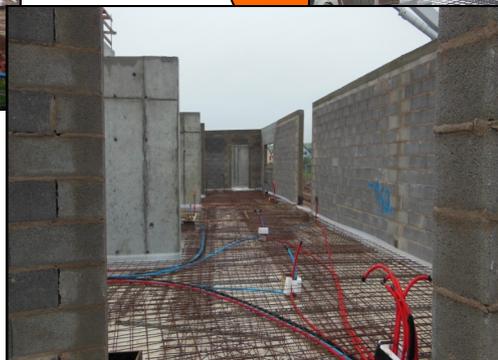


Sur une épaisse couche de matériaux isolant, la pose d'un treillis soudé assurera la rigidité de la dalle, et permet l'intégration des différentes gaines techniques côté cuisine et sanitaires.



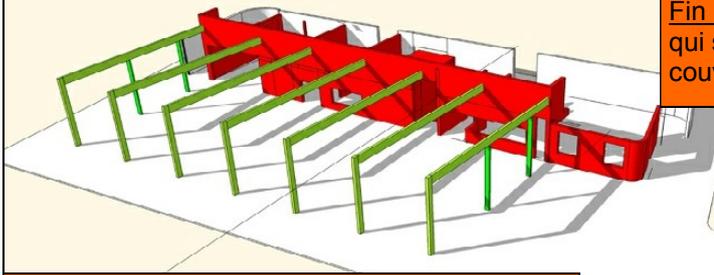
Etat du chantier le 12/11/2014 :

Parfaite maîtrise des techniques mises en oeuvre et stricte respect du planning par les deux entreprises **ADAM** et **SOTRAVEST**



Le coulage du dallage en béton a été suivi de la construction des derniers murs maçonnés dans la zone technique. La fabrication des coursives et du parvis sera réalisée au début du printemps 2015 par l'entreprise **Sotravest**.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE



Représentation 3D des portiques lamellé-collé en cours de montage par les charpentiers de la société HUNSINGER.

Fin novembre 2014: démarrage de la pose de la charpente, qui sera suivie de la mise en œuvre de l'isolation et de la couverture du toit.



La superstructure est en partie en bois côté salle et en partie en béton côté zone technique faisant ainsi office de contreventement pour assurer la stabilité de la charpente dans le sens Nord-Sud.



La charpente du toit des deux salles et de la zone technique est installée, Le chantier se poursuit avec la pose du patio de l'entrée principale et des auvents entourant le bâtiment.

18/12/2014



Les bacs acier couvrant tout le bâtiment ont été posés. L'isolation de la toiture se fera par l'extérieur avec des panneaux semi-rigides de 24 cm d'épaisseur en deux couches croisées pour garantir les performances thermiques visées.



La superstructure en bois des auvents et du parvis sera couverte par des panneaux 'OSB'. L'étanchéité de la totalité de la couverture sera assurée par une membrane PVC de couleur verte.



L'ossature et la charpente en bois construites sont à présent entièrement posées, quelques réglages restent à finaliser avant la pose des châssis vitrés en février 2015.

Belle perspective du village par delà les futures baies vitrées!!!

DU COTE DE L'ECOLE

Après de longues semaines de préparation, le sapin écolo est fin prêt pour la fête de Noël du 20 décembre, juste avant les vacances. Bravo aux enfants pour ce formidable travail et aux enseignantes qui ont initié et « coaché » ce magnifique projet.



Les élèves du cycle 3 ont livré leurs impressions sur cette belle aventure dans laquelle chacun a mis toute son application et tout son cœur.

Nous avons peint des boîtes d'œufs pour le sapin. Nous avons appelé le sapin : sapin écolo. Je me suis dit qu'on n'y arriverait jamais et le résultat était finalement magnifique. Nous avons pris des déchets de nos poubelles. C'est à la fête qu'on l'a présenté, il m'a bien plus et apparemment, pas qu'à moi ! **Renaud**



Lorsque nous avons fait notre sapin, j'ai beaucoup aimé quand on a mis la colle sur les boîtes d'œufs. On a donné un nom au sapin : il s'appelle le sapin écolo. On l'appelle comme ça car on utilise nos déchets de nos poubelles. Le sapin, ça fait un bricolage. **Capucine**

La première journée on a peint les boîtes ; c'était très rigolo. Et quand on avait fini le sapin, on a l'a appelé, « le sapin écologique ». Mais ce n'était pas fini, il fallait le décorer. J'ai aussi adoré les petits sapins. Ces petits sapins là étaient faits avec des bouchons de champagne. On devait faire des dessins dessus. A la fête on a chanté des chants, puis le père Noël est passé. On a mangé des gâteaux. **Clara**

On a peint les boîtes d'œufs pour faire un sapin écologique. On l'a appelé « le sapin écologique » parce qu'il est fait avec les déchets de nos poubelles. J'ai bien aimé la fête de Noël. Le Père Noël est venu : il y avait des gâteaux, du jus de fruits et des sodas. C'était le début des vacances ! **John**



J'ai aimé quand on a peint les boîtes d'œufs. On a construit le sapin écolo car il est fait avec des déchets de nos poubelles de recyclage : des boîtes d'œufs, des capsules de café, des filets d'oranges, de citrons... Après la fête, nous avons chanté devant le sapin. **Pierre**

J'ai aimé quand on a fait le sapin en boîtes d'œufs et j'ai bien aimé quand on a chanté à côté du sapin. **Lucas**



On a peint les boîtes d'œufs pour faire un sapin écologique. On l'a appelé « le sapin écologique » parce qu'il est fait avec les déchets de nos poubelles. J'ai bien aimé la fête de Noël. Le Père Noël est venu : il y avait des gâteaux, du jus de fruits et des sodas. C'était le début des vacances ! **Mélissa**

La maîtresse cette année, a décidé de travailler avec nous sur le thème de l'écologie pour les bricolages. Nous utiliserons les déchets de nos poubelles. Pour notre sapin de Noël, nous avons recyclé des boîtes d'œufs, des capsules, des filets de patates, de mandarines, de citrons. Je ne m'attendais pas à cela. On a fait une fête de Noël et elle m'a plu. **Lola**

J'ai beaucoup aimé le sapin écolo et aussi la fête de Noël de l'école. J'ai été très satisfait par le résultat de ce sapin parce que je n'ai jamais cru qu'on arriverait à faire ce sapin écolo. Il était magnifique. **Louis**

DU COTE DE L'ECOLE

Nous avons peint ces boîtes d'œufs pour faire un sapin, puis nous avons collé les boîtes ensemble. Nous l'avons ensuite décoré avec des sachets et des capsules et puis le samedi nous avons fait une fête. On a mangé, on a chanté. Nous étions très contents.
Anaïs



Nous avons fait un super sapin écolo, je l'adore. Nous avons aussi fait un bricolage : un sapin en bouchon de liège, j'ai bien aimé quand on était tous ensemble entrain de peindre des boîtes d'œufs. On l'a appelé « le sapin écolo » car le but de notre année c'est de faire des bricolages avec les déchets de nos poubelles. Je ne m'attendais pas à ce que le sapin soit aussi fantastique ! Pour la décoration du sapin, nous avons utilisé des capsules de café pour faire des petites clochettes à accrocher sur le sapin écolo. En dernier, nous avons fait une petite fête de Noël. Nous avons chanté et nous avons eu la visite du Père Noël. Bonne Année ! **Lorine**



Nous avons fabriqué un grand sapin et des petits sapins en bouchons. Le grand sapin s'appelle le « sapin écolo » et il est fabriqué avec des boîtes d'œufs. J'ai bien aimé. L'école a organisé une fête le samedi avant les vacances. J'ai bien aimé la fête parce qu'on a chanté devant le sapin. Ensuite il y a eu le Père Noël qui est venu et il nous a donné des pains d'épices et des clémentines.
Clémence

Le sapin écolo est fait par la classe des enfants du CE2 CMI et CM2. Il est très beau. On a peint plein de boîtes d'œufs. Christophe et Léandre nous ont aidés. Le samedi pour la fête de l'école, on a chanté à côté du sapin. On l'a appelé le « spin écolo » parce qu'on a pris des déchets. **Loric**

On a peint les boîtes d'œufs en vert et on les a collées pour que ça donne un sapin. On l'a décoré avec des filets de pommes de terre et de citron, et des cloches faites en capsules de café. On l'a appelé le sapin écolo car il était fait de déchets de nos poubelles. Je ne pensais pas à cela. On a fait des petits sapins en bouchons de vin : il fallait être très minutieux car les dessins sur les bouchons étaient très petits. On a fait une fête, on a vu le père Noël. Il nous a donné des clémentines, des pains d'épices. On a chanté.
Salomé



Nous avons peint des boîtes pour faire un magnifique sapin « écolo » car nous avons pris des déchets de nos poubelles. Nous étions satisfaits à la fin car nous ne pensions pas voir un si beau sapin écolo. Nous avons bien profité de cette nouvelle année tous ensemble, nous avons appelé le papa Noël, pour cette nouvelle année magnifique. **Yanis**



J'ai bien aimé quand nous avons peint les boîtes d'œufs et quand nous avons construit le sapin. J'ai aimé aussi quand nous avons fait les petits sapins en bouchons. C'était bien quand la fête de Noël à l'école avait commencé, car le Père Noël est venu et on a mangé des gâteaux.
Lisa-Marie

Nous avons fait un sapin de Noël écolo : nous avons passé un mois environ pour le faire, il nous a fallu 150 boîtes d'œufs et environ 100 capsules de café et des filets d'oranges. Et tout ça avec des déchets de nos poubelles. Merci à tous !
Théo

ASSOCIATION I'AKA

31 octobre 2014 : sorcières, potiron et grosses frayeurs... C'est Halloween ! Belle après-midi festive l'association pour les enfants de Kirrwiller et d'ailleurs.



Mme Ambiehl, notre conteuse locale raconte quelques histoires de circonstance à ce jeune public attentif



La salle d'évolution de l'école a été envahie par d'étranges petites créatures qui se sont afférées à fabriquer des lanternes, se faire maquiller, confectionner des muffins, et écouter des contes avant de se disperser, encadré par les membres de l'association i'AKA dans les rues et ruelles du village pour réclamer aux habitants des bonbons et autres friandises.



L'après midi s'est achevée par la traditionnelle soupe de potiron. L'association remercie la population pour l'accueil qui a été réservé aux enfants.



Le 22 décembre...encore deux dodos et le Père Noël arrive!!!les enfants s'impatientent alors y'a qu'à s'occuper!!! Plus de 25 petits lutins sont venus participer à l'atelier de Noël de l'association et se sont affairés ! Carte de vœux pliage de serviette pour la table de Noël, ange, bonhomme de neige ou pingouins en terre cuite...il y avait de quoi faire! Et c'est sans compter sur l'atelier collectif où les enfants ont réalisé un magnifique sapin de Noël en papier découpé avec leur bouilles, oups les boules avec leur photo ! Malgré l'excitation ils ont été sages et ont tendu l'oreille pour écouter les contes racontés par Mme Lanno, institutrice à la retraite venue gracieusement agrémenter cet après-midi ! .



Pour tout complément d'information au sujet des manifestations à venir, pour intégrer l'association, "i'aka" nous contacter : par mail iaka.contact@gmail.com ou par téléphone

Calendrier l'AKA Premier semestre 2015

17 février	Mardi Gras Cavalcade avec les enfants déguisés au sortir de l'Ecole A partir de 15h25 - gratuit	
14 mars	Soirée « St Patrick » Happy Hour - Concert - Buvette - Petite restauration irlandaise Salle des fêtes de Ringendorf - à partir de 19h 10€ - prévente 7€ jusqu'au 11 mars	
19 avril	« La pelle du jardin » Marché printanier Bourse aux plantes - sensibilisation au compostage - ateliers enfants - exposants ... autour du printemps et de la nature A partir de 10h - Rue des Prés	

1^{er} mai

« Balade découverte et familiale à la recherche du Muguet »

Autour de Kirrwiller à
A partir de 9h - départ devant l'école



20 Juin

Marché aux puces nocturne et fête de la Musique

A partir de 18h - Rue des Prés



L'association souhaite une bonne heureuse année à tous ses membres et futurs membres rendez-vous pour de nouvelles activités en 2015

RENOVATION DE L'ORGUE DE L'EGLISE PROTESTANTE

FONDATION



DU PATRIMOINE

Délégation Alsace

Les représentants de la Fondation du Patrimoine, de la municipalité de Kirrwiller et de la paroisse protestante ont signé une convention de souscription pour une collecte de dons destinée à la restauration de l'orgue de l'église protestante.

Un appel à la générosité est donc lancé pour mener à bien cet important projet de restauration afin de sauvegarder cet instrument qui a accompagné de ses notes, de nombreux moments de la vie de Kirrwiller.

Le coût de cette rénovation s'élève à 53.774,-€ HT

pour le nettoyage de l'ensemble de l'orgue, la réparation et le traitement des tuyaux abîmés, le changement des peaux, l'étanchéité des tuyaux etc...

Pour participer à ce projet de sauvegarde, il suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de l'adresser à la Fondation du Patrimoine Délégation Alsace 9, Place Kléber— 67000 STRASBOURG

ou de faire un don en ligne www.fondation-patrimoine.org/30472



BULLETIN DE DON

Choisissez le don en ligne sécurisé sur :
www.fondation-patrimoine.org/30472

Ou faites un don par chèque libellé à l'ordre de :

« Fondation du patrimoine - Orgue de Kirrwiller »

A renvoyer avec ce bulletin complété à :

Fondation du patrimoine délégation Alsace
9 place Kléber - 67000 Strasbourg

Le reçu fiscal sera établi exclusivement aux nom et adresse indiqués sur le chèque

OUI, je fais un don pour aider à la restauration de l'orgue de l'église protestante de Kirrwiller (67)
et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de euros

et je bénéficie d'une économie au titre :

- de l'impôt sur le revenu
- de l'impôt sur la fortune
- de l'impôt sur les sociétés

Pour les particuliers, le don est déductible :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt

- de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €

Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt

Pour les entreprises, le don est déductible* de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires

Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt

* Sauf entreprise intervenant sur le chantier de restauration concerné.

Nom ou société :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration et vous avez décidé de soutenir par équipement désigné, le projet de restauration de l'orgue de l'église protestante de Kirrwiller. Les communications vos coordonnées et le montant de votre don, serviront à établir la liste des donateurs. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de vos données. Pour toute communication des informations, vous s'entendez, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués, conformément à 3% du montant des dons, reçu en paiement de l'impôt sur la fortune et à 0,5% du montant des autres dons.

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME À compter du 1er janvier 2015

L'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol a été confiée au Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat (SDAUH) à compter du 1er janvier 2015.

Une convention a été signée à cet effet avec le Conseil Général du Bas-Rhin, en vue de l'instruction des demandes d'utilisation du sol relevant de la Commune.

Les dossiers de demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, les demandes de certificats d'urbanisme et les déclarations préalables de travaux, seront donc toujours à déposer en mairie, mais elles seront donc transmises pour instruction au SDAUH à Saverne et non plus à l'Unité Territoriale de l'Équipement (UTE) de Bouxwiller.

L'instructeur des dossiers de la commune de Kirrwiller, sera Mme Isabelle CANTIN, assistée de Mme Valérie HOFFMANN.

Pour tout renseignement concernant vos demandes d'urbanisme, les services du SDAUH peuvent être contactés au 03.68.33.82.39 (Maison du CG67—Territoire de Saverne—1, Rte de Maennolsheim 67703 SAVERNE).

VENTE DE BOIS A L'AMIABLE

LA COMMUNE DE KIRRWILLER

ORGANISE

UNE VENTE DE BOIS SUR PIED A L'AMIABLE,

LE VENDREDI 13 FEVRIER 2015

A 19 H 00 MIN

DANS LA SALLE DU CONSEIL

- 8 LOTS ACACIAS (y compris peupliers situés le long de la rive droite du Embsbaechel en bordure des lots)

Lieu-dit EMBSLOECHEL

Section 07

Parcelle 344

Prescriptions particulières :

Les travaux de coupe et d'enlèvement du bois devront se faire avant le 26 avril 2015

Les déchets de coupe devront être laissés sur place.

Accès par le chemin d'exploitation qui devra être remis en état après les travaux de d'abattage.

L'enlèvement du bois devra se faire par temps sec afin de ne pas détériorer les chemins et la parcelle.

Plan disponible en mairie auprès du secrétariat

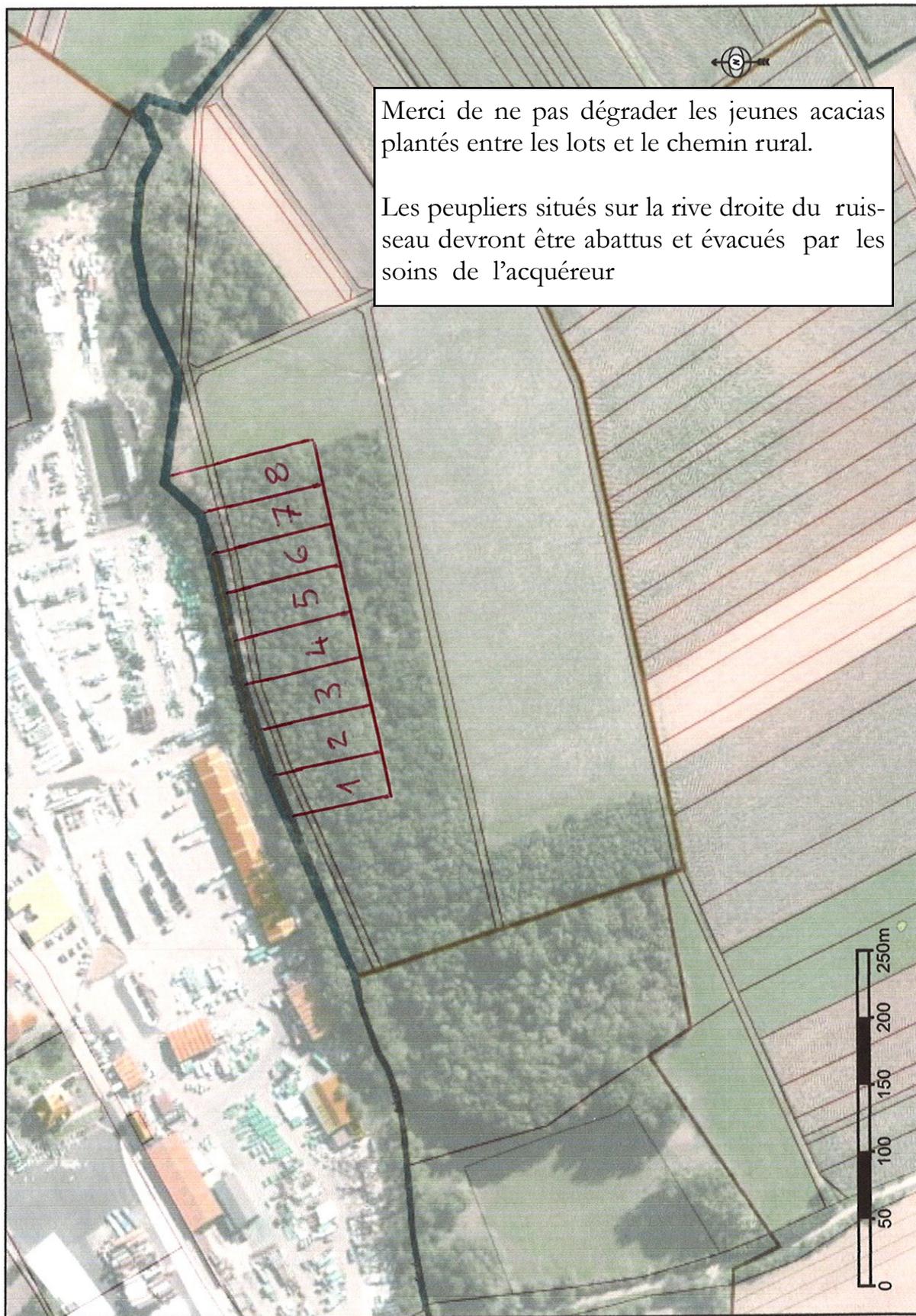
Le Maire
DIETLER Patrice



Plus d'informations sur le nouveau site internet de la commune :

VENTE DE BOIS

Embsloechel



Merci de ne pas dégrader les jeunes acacias plantés entre les lots et le chemin rural.

Les peupliers situés sur la rive droite du ruisseau devront être abattus et évacués par les soins de l'acquéreur

Les mesures des lots sont approximatives et n'ont aucune valeur légale.



geOrchestra

INFORMATIONS DIVERSES

Petit rappel du code de la Route :

Art. R417-10

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation

Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe et du retrait de trois points !

Rappel documents d'identité :

La commune de Kirrwiller ne traite plus de demandes de passeport. La commune la plus proche où vous pouvez déposer une 1ère demande ou une demande de renouvellement de passeport est INGWILLER (Bouxwiller n'est pas équipée).

Pour une demande de carte d'identité, merci de passer en mairie personnellement pour renseigner le dossier et y apposer votre signature + l'empreinte de l'index gauche.

Il faudra joindre au dossier 2 photos conformes aux normes CNi et 1 justificatif de domicile daté de moins de trois mois, ainsi que l'ancienne carte d'identité si c'est un renouvellement. Si cette ancienne carte est perdue ou volée, il faudra en outre joindre un ou des timbres fiscaux d'une valeur de 25,-€.

En cas de 1ère demande, il faudra joindre une copie intégrale de votre acte de naissance.

Pour les mineurs, le justificatif de domicile sera au nom des parents et il faudra joindre copie de la carte d'identité du majeur qui signera la demande. (!!! penser à mesurer les enfants avant de passer en mairie)

ELECTIONS DEPARTEMENTALES :

Les élections départementales, plus connues sous le nom de « cantonales », auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Attention!!!

En raison des travaux de construction de la nouvelle salle, la marche aura lieu à OBERMODERN



67330 BAS-RHIN - FRANCE



Parcours adapté, 10 et 20 km
Départ et arrivée
Centre Culturel d'Obermodern

Dimanche
22 mars
2015

24^{ème} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE
Organisée par la
MJC de KIRRWILLER à Obermodern

Membre FFSP n° F0633 - Visa FFSP N° 2015-67-350-3-A
Reconnaissance de mission d'utilité publique
par arrêté n° 012156 du 02.08.2001
Agrément ministériel du 20.06.2006
Internet : www.ffsp.fr - email : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- FAITES VERIFIER ET ENTRETENIR** avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

